



BUDGET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : " LIRE ET COMPRENDRE UN BUDGET PRIMITIF ET UN COMPTE ADMINISTRATIF "

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les élus auront acquis les clefs pour :

- * Donner une définition du budget et de ses divers acteurs.
- * Identifier le processus d'élaboration du budget.
- * Identifier le processus d'exécution du budget.
- * Assurer l'arrêt des comptes et repérer les grands principes de la comptabilité publique.
- * Evaluer les incidences financières avec l'intercommunalité.
- * Dépenses obligatoires et comptabilité M14.

CONTENU

Identifier et distinguer les différentes étapes de l'élaboration du budget :

- * Les différents acteurs et séparation des rôles de chacun.
- * Les différents types de comptabilité (administratif et de gestion).
- * Principes et cycles budgétaires.
- * Section fonctionnement et section investissement.

Identifier et distinguer les différentes étapes de l'exécution du budget :

- * Exécution des recettes : Constater, liquider et émettre un titre de recette.
- * Contrôle des dépenses : Engager, liquider et ordonnancer un mandat.

Arrêt des comptes et principes de la comptabilité Publique :

- * Compte Administratif : l'ordonnateur.
- * Compte de gestion : le comptable public.
- * Grands principes de la tenue de la comptabilité publique.

Evaluer les incidences financières avec l'intercommunalité :

* Comprendre les relations réciproques entre la commune et son intercommunalité : les modes de financement de l'interco et les conséquences des transferts de compétences (RH, patrimoine et financier)

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité ou une responsabilité en lien avec le budget d'une collectivité territoriale

PUBLIC

Elus

DURÉE INDICATIVE

7 heures de cours groupées ou réparties sur 2 demi-journées

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de la formation.

TARIF

140 € par personne

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICE VALIDEUR

Le Greta remet une attestation de formation

VALIDATION

Attestation de fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER



À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION



Contacts

GRETA ARDECHE DROME

Site de Valence

Lycée Algoud-Laffemas
26000 VALENCE
GRETA Ardèche Drôme
Tél : 04 75 82 37 90

Mise à jour le 21 Mars 2024

